

Compte-rendu synthétique des débats

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 13 décembre 2016

Le président, M. Pierre Muller, ouvre la séance et rappelle les principaux points à l'ordre du jour:

- présentation du bilan conjoncturel pour 2016 (G. Thomas, MAAF/SSP)
- présentation du compte prévisionnel de la branche agricole pour 2016 (H. Casset-Hervio, Insee) et comparaisons européennes sur l'année 2015 (D. Reynaud, Insee)
- présentation du compte social prévisionnel 2016 (diffusion du support en séance)
- présentation des résultats économiques des exploitations agricoles en 2015, à partir des résultats issus du RICA (O. Louveau, MAAF/SSP) ;
- Points divers

A l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

Comptes prévisionnels 2016

F. Lucas (Coordination Rurale) constate un changement de terminologie dans les principaux indicateurs commentés par rapport à celle adoptée dans le rapport de décembre 2015. Le revenu des facteurs de la branche et le revenu de la branche agricole sont respectivement devenus la valeur ajoutée au coût des facteurs et le résultat de la branche agricole. Il aurait souhaité que cette évolution soit mieux explicitée et que l'on rappelle lequel de ces indicateurs était conceptuellement comparable à l'indicateur de RCAI/UTANS élaboré à partir des données du RICA. Il regrette également que la présentation en séance mette désormais davantage l'accent sur les indicateurs « bruts » et non plus « nets » (c'est-à-dire déduction faite de l'amortissement du capital). Enfin, au-delà de ces points de méthodes, il juge inquiétante la période dans laquelle est entrée l'agriculture française caractérisée par des prix à la production en baisse, qui succède à une période de forte volatilité. Le plan de soutien, principalement fondé sur des mécanismes de rééchelonnement de la dette, est insuffisant, et il aurait été préférable d'apporter de l'argent frais aux exploitations pour qu'elles puissent faire face à leurs problèmes de trésorerie. Sur la base des chiffres récents de la MSA, il rappelle que près de 30 % des exploitants au réel ont déclaré de très faibles revenus professionnels pour 2015 (inférieurs à 4248€) et craint que ce nombre n'augmente encore pour les revenus 2016.

H. Casset-Hervio (INSEE) rappelle que ces changements de terminologie avaient déjà été adoptés au moment de la présentation des comptes en juillet 2016. Ils visaient notamment à dissiper les confusions autour du terme « revenu » qui était utilisé précédemment, compris parfois trop vite comme un véritable revenu disponible.

P. Muller (Président) rappelle que les indicateurs « nets » sont en effet plus pertinents d'un point de vue conceptuel, mais les indicateurs « bruts » sont plus robustes en raison des difficultés d'estimation de la consommation de capital fixe (l'équivalent des amortissements en comptabilité nationale), qui se fonde sur un modèle d'usage et d'usure des matériels et des bâtiments.

Pour L. Smessaert (FNSEA), les comptes prévisionnels donnent une bonne idée de l'ampleur de la crise traversée par l'agriculture française, qui se traduit par environ 5Mds de perte en valeur pour la production. Dans certaines régions et pour certaines orientations productives, 70 à 80 % des exploitations finiront l'année avec des résultats négatifs. Il estime que la réponse apportée par le gouvernement en octobre dernier avec le plan de consolidation et de refinancement n'est pas à la hauteur des enjeux, et reste insuffisamment opérationnel pour les agriculteurs (comme la BPI par exemple). Il regrette la lenteur des réactions au niveau français et européen pour tenter de juguler la crise du lait, qui se traduira par des arrêts d'activité ou de production. Enfin, il déplore le retard pris sur le paiement des aides PAC et appelle de ses vœux une PAC plus performante ; le projet de règlement « omnibus » dans le cadre de la révision à mi-parcours du cadre financier de l'UE pour 2014-2020 pourrait constituer dès à présent une opportunité pour amorcer la mise en place d'outils de gestion des risques et de l'épargne.

Pour A. Bouchut (Confédération Paysanne), les facteurs de la crise de 2016 vont au-delà des conditions météorologiques particulières de cette année ; il s'agit d'une crise du système et d'une crise de la mondialisation. Lorsqu'on sort des marchés mondialisés, on retrouve d'ailleurs des prix en hausse, comme pour les céréales. Pour les bovins allaitants, la situation est structurellement grave. A. Bouchut souhaite également que l'engagement pris en juillet 2015 de présenter des informations relatives aux petites exploitations soit tenu.

L. Servant (APCA) estime que le terme « revenu » prêtait en effet à confusion, dans un contexte de problème de trésorerie. Il constate que certaines productions se redressent mais que beaucoup de problèmes demeurent. En Charente-Maritime, les données comptables des CER attestent de trois années consécutives difficiles. Enfin, il fait part de son inquiétude quant à un véritable décrochage de l'agriculture française au vu des chiffres du commerce extérieur, et notamment de l'augmentation des importations de produits de masse.

M. Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) exprime le souhait que le périmètre des comptes soit suffisamment élargi pour intégrer des activités exercées par les exploitants agricoles, mais peu ou mal décrites jusqu'à présent. Il s'interroge sur le fait de présenter les résultats de la branche agriculture, plutôt que ceux du secteur agricole, ce qui permettrait peut-être de mieux intégrer ces activités.

P. Muller (Président) rappelle que des activités secondaires « non agricoles » (mais exercées par des unités économiques agricoles) sont bien déjà comptabilisées dans les comptes. Il conclut ce débat en constatant la forte dégradation des comptes en 2016. A l'exception d'une production, toutes les autres affichent une baisse en volume. La dégradation commence dès le compte de production, avec une baisse combinée des prix et des volumes que ne compense pas la baisse des consommations intermédiaires en valeur. A cela, s'ajoute une détérioration du commerce extérieur dont l'évolution est la moins favorable depuis 30 ans. On peut se demander si ces tendances sont structurelles ou conjoncturelles, et cela constitue un problème de fond pour les pouvoirs publics.

Résultats économiques des exploitations en 2015 à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole

L. Servant (APCA) trouve que les chiffres et les concepts issus du RICA parlent davantage à ceux qui pratiquent l'analyse et le conseil économique auprès des exploitants. Il fait remarquer que 2013 avait été une mauvaise année, mais que 2016 risque d'être encore moins bonne.

L. Smessaert (FNSEA) constate que les résultats restent faibles dans les élevages porcins et les exploitations spécialisées en COP ; il note également une baisse continue de l'investissement depuis 2012 et une forte dispersion.

F. Lucas (Coordination Rurale) juge que l'évolution de +1 % du RCAI/UTANS entre 2014 et 2015 pour l'ensemble des orientations établie à partir des données du RICA est plus vraisemblable que le +9,3 % issu des comptes provisoires 2015 publiés en juillet (et a fortiori que le +16,2 % des comptes prévisionnels publiés en décembre 2015).

Points divers

Le mandat des membres de la commission, nommés en juin 2014, est d'une durée de 3 ans. Le mandat des membres devra donc être renouvelé par arrêté en 2017 avant la prochaine réunion. Les organisations membres de droit au titre des organisations syndicales d'exploitants et de salariés ont été sollicitées par courrier mi-novembre pour désigner leur nouveau représentant. Les organisations qui n'auraient pas encore transmis leur réponse sont invitées à le faire d'ici le 16 janvier 2017. Les membres siégeant en tant que personnalité qualifiée seront sollicités début janvier pour le renouvellement de leur mandat.

La date de la prochaine commission est fixée au jeudi 6 juillet 2017 (matin).

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE

ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez
Composition : SSP Toulouse
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépot légal : à parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2017